

FORMULAIRE DE DEMANDE POUR DEVENIR MEMBRE



Je désire devenir un(e):

- Membre à part entière Membre associé(e) Référé(e) par : _____
 Membre étudiant Membre retiré

Veillez inclure votre chèque libellé à l'ARHNB avec votre formulaire de demande.
Veillez s'il-vous-plaît m'inscrire au chapitre (encerclez-en un) Bathurst Edmundston Fredericton Moncton Saint John

Langue préférée: Anglais Français

Information sur l'entreprise

Nom _____ Titre du poste _____

Nom de l'entreprise _____

Adresse postale _____

Numéro de téléphone du bureau _____ Numéro de télécopieur _____

Adresse courrier électronique affaire _____

Nombre d'employés au sein de l'organisation _____

Êtes-vous un CRHA? Oui Non Sinon, êtes-vous un Candidat(e) au CRHA ? Oui Non

Renseignements personnels

Adresse à la maison _____

Numéro de téléphone résidentiel _____

Adresse courrier électronique résidentielle _____

L'information résidentielle est seulement utilisée lorsque l'information affaire n'est pas à jour et nous devons communiquer avec vous.

Envoyez les annonces à l'adresse courrier électronique: Résidentielle Affaire

Date _____

Veillez poster le formulaire ainsi que le chèque à

TYPES D'ADHÉSION ET FRAIS



MEMBRE À PART ENTIÈRE Le statut de membre à part entière est offert à tout individu occupant présentement un poste en ressources humaines dans lequel il ou elle passe plus de 70 % de son temps à exécuter des tâches relevant directement du domaine des ressources humaines. Ce statut s'applique à ceux et celles qui occupent des postes en ressources humaines au sein d'organisations, de firmes de consultation et d'établissements d'éducation. Les membres à part entière ont des droits de vote. Ils peuvent occuper des postes exécutifs et siéger au comité.

MEMBRE ASSOCI(E) Ce statut comprend les individus qui s'intéressent aux ressources humaines mais qui ne répondent pas aux critères exigés pour devenir membre à part entière. Les membres associés non pas de droits de vote. Ils ne peuvent pas être élus, mais peuvent siéger aux comités.

MEMBRE RETIRÉ Membre retraité est disponible aux membres de l'ARHNB qui sont pleinement à la retraite de la carrière ressources humaines, à condition qu'ils ont été membres de l'Association pendant les cinq années avant la retraite. Les personnes avec désignation CHRP qui ont transféré à l'ARHNB d'une autre province dans les cinq années précédentes se qualifient également, en autant qu'ils ont maintenu leur désignation durant cette période.

MEMBRE ÉTUDIANT Toute personne inscrite à plein temps à un programme d'études post-secondaires aboutissant à un diplôme ou un certificat avec spécialisation en gestion des ressources humaines peut obtenir le statut de membre étudiant. Pour chaque année d'adhésion, les membres étudiants doivent soumettre une preuve d'inscription. Les membres étudiants paient une cotisation réduite. Ils ne sont pas admissibles aux postes exécutifs ou à siéger aux comités. Ils n'ont pas de droits de vote.

FRAIS BASÉS SUR MOIS D'APPLICATION

Membre à part entière et associé(e)

janvier (\$8.33+HST)	février(\$100.00+HST)	mars (\$91.67+HST)	avril (\$83.34+HST)
mai (\$75.00+HST)	juin (\$66.67+HST)	juillet (\$58.34+HST)	août (\$50.00+HST)
septembre (\$41.67+HST)	octobre (\$33.34+HST)	novembre (\$25.00+HST)	décembre (\$16.67+HST)

Membre retiré et étudiant

janvier (\$2.92+HST)	février (\$35.00+HST)	mars (\$32.08+HST)	avril (\$29.17+HST)
mai (\$26.25+HST)	juin (\$23.33+HST)	juillet (\$20.42+HST)	août (\$17.50+HST)
septembre (\$14.58+HST)	octobre (\$11.67+HST)	novembre (\$8.75+HST)	décembre (\$5.83+HST)

Si vous joignez en juin, le montant du chèque devrait refléter le montant indiqué ci-dessus pour le mois de juin basé sur le type d'adhésion choisi.